

Objectif : Ce document vise à accroître la transparence des frais dans l'objectif d'améliorer la comparabilité des produits pour les épargnants et de favoriser l'émergence d'offres toujours plus innovantes pour mobiliser l'épargne au service du financement des entreprises.

8H - CRISTALLIANCE CAPI PATRIM	
CONTRAT DE CAPITALISATION INDIVIDUEL DE TYPE MULTISUPPORT N°2238	
Les Frais du contrat :	
Montant minimal de versement initial	50,00 €
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports	
	Support fonds euros 1,00% frais maximal
	Support unités de compte 1,00% frais maximal
Gestion pilotée 1	NA % supplémentaire
Gestion mandat d'arbitrage 2	NA % supplémentaire
Gestion profilée 3	NA % supplémentaire
Frais de gestion des unités de compte	
Gestion libre	
	Fonds actions 4 1,92% (moyenne) %
	<i>dont taux de rétrocessions de commissions 5</i> 0,90%
	Fonds obligations 1,07% (moyenne) %
	<i>dont taux de rétrocessions de commissions</i> 0,48%
	Fonds immobilier 6 1,57% (moyenne) %
	<i>dont taux de rétrocessions de commissions</i> 0,64%
	Fonds diversifiés 1,54% (moyenne) %
	<i>dont taux de rétrocessions de commissions</i> 0,79%
	Fonds de capital investissements 7 1,54% (moyenne) %
	<i>dont taux de rétrocessions de commissions</i> 0,88%
	Fonds structurés 8 NA (moyenne) %
	<i>dont taux de rétrocessions de commissions</i> NA
Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée	
	Gestion pilotée NA (moyenne) %
	<i>dont taux de rétrocessions de commissions</i> NA
	Gestion mandat d'arbitrage NA (moyenne) %
	<i>dont taux de rétrocessions de commissions</i> NA
	Gestion profilée NA (moyenne) %
	<i>dont taux de rétrocessions de commissions</i> NA
Autres frais annuels	
	Frais forfaitaires
	Frais proportionnels
	Frais sur versement 4,80%
	Frais de changement de mode de gestion NA
	Frais d'arbitrage
	Proportionnels ou forfaitaires 1 % de la somme arbitrée avec minimum forfaitaire de 40 €
	Nombre d'arbitrage gratuits par an 1
	Frais de transfert sortant vers un autre produit NA
	Frais sur les versements de rentes 3,00%
	Frais de rachat NA

Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau

Document mis à jour le 30/08/2024

- 1 La répartition de l'investissement évolue en fonction du temps, de l'âge et du profil de risque de l'investisseur.
- 2 L'investisseur donne mandat à Suravenir pour sélectionner à sa place, selon le profil de gestion choisi, les supports d'investissement du contrat et leur répartition.
- 3 Gestion automatisée de la répartition des supports d'investissement du contrat, selon l'orientation de gestion choisie par l'investisseur.
- 4 Inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et titres vifs
- 5 Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.
- 6 Inclut les OPCV, les SCPI et les SCI.
- 7 Titres ou parts non négociés sur un marché réglementé ou non négociables. Inclut les actions non cotées, FCPR et FCPI.
- 8 Titres de créance et fonds à formule présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance du produit. Inclut les fonds à formule et obligations structurées.